

## ***Des « coopératives municipales » pour des travailleurs « autonomes ». Jean Zin***

Toutes les versions du revenu garanti ne se valent pas, exprimant au contraire toute une gamme de projets différents. C'est qu'on ne peut donner sens à un dispositif isolé qui dépend du rôle qu'on lui fait jouer dans l'organisation sociale. Ce qui peut aller, pour un revenu garanti, de la simple mesure sociale, d'un palliatif au marché du travail assurant juste une consommation minimum, jusqu'à l'élément d'un nouveau système de production relocalisé qui change la façon de produire en donnant accès au « travail choisi ». C'est uniquement grâce à un ensemble de dispositifs se complétant et « faisant système », comme on va le voir, qu'un revenu garanti permettrait d'entamer une sortie du capitalisme et de passer de la sécurité sociale au « développement humain », tout comme de *l'avoir au faire*.

Dans cette optique, on peut parler de fin de l'emploi ou de sortie de la société salariale mais certainement pas de fin du travail défini par la valorisation de ses compétences. Cette valorisation n'est pas toujours monétaire, par exemple dans les logiciels libres, mais le plus souvent quand même, visant une reconnaissance sociale objective du travail fourni et se distinguant ainsi de l'auto-production, d'un travail pour soi. On pourrait penser qu'un revenu universel devrait nous délivrer du travail, puisqu'il doit permettre effectivement de s'en passer, si sa principale caractéristique dans toutes ses versions n'était de pouvoir être cumulé avec un revenu d'activité. Il faut donc rétablir qu'un revenu garanti nous délivre certes du travail forcé mais pour mieux nous donner accès au travail choisi, c'est-à-dire aider ceux qui le désirent à sortir de la subordination salariale, accéder au travail autonome et à une activité plus épanouissante, du moins plus conforme à ce qu'on veut faire de sa vie. C'est bien un « revenu pour travailler » et qui, comme tel, devrait s'autofinancer en partie.

### ***Pour un travail autonome***

La valorisation du travail autonome ne va pas de soi puisque c'est à l'opposé des principes de la société salariale défendue par la social-démocratie et les syndicats, et tout aussi éloigné des utopies de la « fin du travail ». Pour la gauche travailliste, la revendication de

l'autonomie dans le travail était souvent taxée de revendication petite-bourgeoise, relevant d'avantage de ce que le sociologue Luc Boltanski appelle une « critique artiste » et qu'on pouvait trouver superfétatoire au regard d'une « critique sociale » ne s'intéressant qu'à l'augmentation des salaires (plus spécifiquement au partage travail/capital).

Ce sont pourtant bien les évolutions du travail à l'ère postindustrielle qui exigent de plus en plus d'autonomie dans le travail. Les vertus de l'autonomie s'imposent, y compris dans les entreprises, non par la récupération des tendances libertaires de Mai 68, ni pour séduire les cadres, explications aussi folkloriques l'une que l'autre, mais à cause des nouvelles exigences d'un niveau de compétence, « d'employabilité », mobilisant les savoir-faire et les capacités d'initiative des travailleurs. On voit très concrètement comment ces nouvelles forces productives entrent en contradiction avec les rapports de production salariaux, provoquant de plus en plus de précarité alors même que le travail autonome se trouve jusqu'ici réservé à une élite hautement qualifiée.

Il y a bien d'autres raisons qu'économiques de valoriser l'autonomie comme en témoigne le règne du vivant aussi bien que celui de l'esprit. Il y a aussi des raisons écologistes de sortir du productivisme salarial mesurant le travail par le temps qu'il n'a de cesse de vouloir réduire, temps de subordination sacrifié pour un salaire supposé donner accès à des loisirs et marchandises compensatoires au lieu de faire du travail lui-même « le premier besoin de la vie » (K. Marx, Critique du programme de Gotha). Etant donné le temps qu'on y passe, changer le travail pour en faire une activité moins pénible et démotivante, c'est véritablement changer la vie. Cette « libération du travail » est bien ce que les luttes d'émancipation devraient viser après l'échec de la collectivisation des moyens de production, ne remettant pas en cause la subordination salariale. L'abolition du salariat a longtemps été l'objectif final des syndicats. Ce n'est plus le cas et c'est très dommageable car c'est l'un des fondements du capitalisme et de son productivisme, fût-il d'Etat.

Précisons que sortir de l'aliénation salariale n'est pas s'affranchir des contraintes du travail lui-même : c'est accéder à un travail autonome et pouvoir produire en dehors du système capitaliste. Pour cela, il faut cependant donner les moyens de sortir du salariat

à ceux qui le voudraient : d'abord par un revenu garanti procurant un minimum d'indépendance financière, mais aussi en les aidant à valoriser leurs compétences et coopérer avec d'autres.

### ***Accompagner le travail autonome***

L'autonomie a beau être le plus souvent désirable, le fait qu'elle soit devenue une exigence de la production engendre ce qu'on a pu appeler une « autonomie subie » où chacun est laissé à lui-même, ce qui se résume finalement à nous « laisser tomber » par rejet de l'assistanat considéré comme antinomique de l'autonomie.

Il y a incontestablement des formes d'assistanat qui enferment dans la dépendance, mais ce serait une grave erreur de croire pour autant qu'on pourrait être autonome par nature, sans l'assistance des autres. L'autonomie est largement une production sociale et le dénier ne serait que dénier les différences de classe et toute l'assistance dont héritent ceux qui en ont les moyens. Il n'est pas souhaitable de laisser les gens se débrouiller tous seuls au nom d'une égalité de principe renforçant les inégalités réelles. Il s'agit tout au contraire de favoriser l'assistance mutuelle sous des formes coopératives ayant pour objectif l'autonomie de chacun. L'assistance ne vise plus seulement la simple subsistance mais bien le développement humain au sens que lui donne le prix Nobel d'économie Amartya Sen d'un développement des capacités d'autonomie et des libertés concrètes.

Si nous avons besoin des autres, c'est aussi que nous sommes tous différents et que, contrairement à l'idéologie d'un « homme complet » fantasmé ou son pendant néolibéral voulant faire de la personne une entreprise, tout le monde ne sait pas tout faire. Il y a plutôt une diversité de talents qui se complètent et nous rendent utiles les uns aux autres. Ce qu'il faut, c'est donner les moyens à chacun de développer ses talents, et donc, organiser la coopération des travailleurs autonomes en adéquation avec la demande locale. S'il est bien sûr exclu d'obliger quiconque à un travail autonome, cela n'empêche pas d'y encourager, d'en donner les moyens, d'y inciter par toutes sortes de mesures. Sans cela, l'accès au travail choisi ne sera pas plus garanti par un revenu universel qu'il ne peut l'être aujourd'hui.

## *Un revenu pour produire, et non pour consommer*

Ce qui non seulement permet mais appelle une garantie du revenu en même temps que plus d'autonomie, c'est surtout notre entrée dans l'ère du numérique transformant profondément le travail avec l'automatisation se substituant au travail de force ou travail forcé au profit de tout ce que les machines ne peuvent pas faire et dont l'économie immatérielle a tant besoin mais qui se révèle bien plus précaire que l'emploi industriel. Assurer la continuité du revenu devient indispensable pour ne pas perdre le bénéfice de formations de plus en plus longues et tenir compte d'une productivité devenue plus globale, dans l'entreprise comme dans la société, à mesure que le travail devient plus immatériel. C'est évidemment ce qui sera décisif dans le succès économique d'un revenu garanti qui doit être qualifié ici de productif au sens d'une meilleure production et de la préservation sinon de l'optimisation des capacités productives.

Avec les institutions du travail autonome et du développement humain, c'est dans un sens plus direct que le revenu garanti pourrait être considéré comme productif, justifiant dès lors un montant supérieur au minimum vital sans qu'on puisse l'assimiler en totalité à une dépense encore moins à une perte sèche, la part non récupérée devant être largement inférieure à 30%. Si le financement doit bien en être assuré, il serait dommageable de l'identifier à un simple coût. Il faut au contraire présenter le revenu garanti comme une ressource pour des capacités inemployées, un investissement comparable à la formation, un élément essentiel de l'accès au travail choisi, à condition cependant d'être complété par d'autres dispositifs.

Enfin, d'un point de vue écologiste « revenu garanti, coopératives municipales et monnaies locales » pourraient constituer les bases d'une production alternative relocalisée en permettant de sortir du productivisme salarial mais aussi en opérant une reconversion de la consommation vers la production par l'accès à un travail qui ne soit pas seulement alimentaire, c'est-à-dire en mettant le travail au cœur de la vie. S'il y a libération du travail, c'est à la fois dans le sens d'une libération du travail forcé comme de l'exploitation mais plus encore d'une libération du potentiel qui est en nous, délivré de la rentabilité immédiate, ce qui est une toute autre façon d'être productif.

## ***Penser le Revenu garanti dans un système global***

Pour universaliser nos droits, les rendre effectifs pour tous nous avons besoin d'institutions fournissant les supports sociaux de l'autonomie à ceux qui n'ont pas de capital. Le revenu garanti en constitue un élément crucial mais ne doit pas rester une mesure isolée sans des institutions comme les coopératives municipales démocratisant l'accès au travail autonome et permettant d'assurer localement une véritable production. La fonction des coopératives municipales serait alors de fournir, lorsque c'est possible, les conditions matérielles et humaines du travail autonome, les moyens d'exercer son activité, offrant ainsi à tous une alternative au marché du travail et à l'emploi salarié dans une entreprise marchande. De la même façon que pour le revenu garanti, des coopératives municipales ne prennent sens que par le système dans lequel elles prennent place, ne pouvant aller beaucoup plus loin sinon que les dispositifs existants comme mesure isolée. Sans revenu garanti, le travail choisi est de pure forme même avec des ateliers coopératifs. Il ne s'agit pas de refaire des ateliers nationaux mais de tirer parti de l'évolution du travail à l'ère postindustrielle.

Penser global, c'est penser système, circuits, flux, interdépendances, organisation, division des fonctions, coordination. Pour être viable et pouvoir assurer sa reproduction, sa durabilité, un système de production doit être cohérent et combiner production, distribution, échange. C'est à quoi répondent les 3 dispositifs : coopératives municipales, revenu garanti, monnaies locales, leur combinaison devant les renforcer mutuellement et leur donner une dynamique interne.

## ***Des coopératives municipales...***

L'appellation de « coopérative municipale » paraît contradictoire, une coopérative étant normalement la propriété de ceux qui y travaillent. Cela n'a cependant rien de nouveau, il y a toutes sortes de coopératives municipales dans les domaines du bâtiment, de l'agriculture ou du commerce. C'est dans un sens assez différent que Murray Bookchin, le théoricien du municipalisme libertaire, en avait repris l'idée puisque son souci premier était de protéger les coopératives ouvrières de la pression concurrentielle en les municipalisant mais aussi en impliquant la population locale dans leur gestion (sorte de nationalisation locale fondée sur un fonctionnement coopératif, les décisions financières notamment

relevant de la municipalité et le fonctionnement interne, des participants). La plus grande différence par rapport aux expériences alternatives communautaires tout comme avec les « ateliers coopératifs » d'André Gorz, c'est d'en faire des institutions communalisées. Car il s'agit bien d'en faire une fonction politique et par là de rendre au politique sa fonction de régulation et d'organisation de l'économie, y compris au niveau local.

### ***Ré-inscrire l'économie, le social et le politique dans un réseau d'échanges locaux***

Il faudrait se convaincre qu'on ne construit pas un nouveau système de production par le haut (la propriété étatique) mais par le bas et qu'il n'y a pas d'autres alternatives que cet ancrage dans le local, la démocratie de « face à face », pour réinsérer l'économie dans le social et le politique. Cependant, la réussite de ces coopératives municipales ne dépend pas de nos bonnes intentions mais de leur caractère productif et de leur capacité plus ou moins grande à relocaliser effectivement l'économie.

Se préoccuper de trouver des débouchés aux compétences locales mène à s'occuper non seulement des revenus et de la production mais aussi de la circulation en dynamisant les échanges locaux par des monnaies locales qui sont l'instrument privilégié de la relocalisation. Par quelque bout qu'on les prenne, on retrouve le triptyque revenu garanti, coopératives municipales et monnaies locales faisant système.

### ***Un cadre institutionnel avant tout***

Il ne faut voir dans ces coopératives municipales qu'un cadre institutionnel pour l'investissement des municipalités dans la production locale et le soutien du travail autonome. Ce n'est pas un modèle prêt à l'emploi avec une structure juridique bien définie (qui pourrait être une simple association municipale ouverte à tous). Sous le nom de « coopérative municipale », on désigne **une institution locale financée par la municipalité et regroupant des travailleurs autonomes, dont les formes, les moyens et les objectifs dépendent des besoins locaux.**

Bien sûr, les coopératives municipales n'ont pas vocation à un quelconque monopole local, pas plus que les monnaies locales ne sauraient se substituer aux devises courantes. On se situe bien dans une économie plurielle et ouverte, en offrant simplement une

alternative au salariat ou des débouchés locaux à des capacités inemployées. La relocalisation est destinée à équilibrer la globalisation, pas à s'enfermer dans son quartier ou son village ! Peu importe le nom ou la forme, on aura besoin d'institutions plus ou moins équivalentes, liées au territoire et protégées du marché pour réduire la précarité, préserver les productions locales, permettre le développement des activités autonomes, favoriser les échanges locaux et la coopération des habitants.

La représentation la plus concrète que l'on peut en donner prend la forme de locaux et d'ateliers, de moyens de production communaux, ainsi que la mise à disposition de services (formation, assistance) procurés en priorité par des coopérateurs. Beaucoup peut se faire par internet et un certain nombre devraient travailler de chez eux ou en service extérieur la plupart du temps mais cela n'exclue pas d'avoir des lieux de rencontre et de travail en commun, les coopératives municipales répondant à de nouveaux besoins apparus avec, entre autres, les coopératives d'activité et d'emploi, les sociétés de portage et le *coworking* aussi bien qu'avec les SEL ou les *fab labs*. Il s'agit à chaque fois de donner les moyens d'exercer son activité mais aussi de faire tout autre chose que jusqu'ici, ouvert à d'autres publics, d'autres talents et de créer une synergie par le rapprochement de ces différentes fonctions. Une des fonctions principales de la coopérative étant de rapprocher les besoins locaux avec les compétences locales, aussi bien dans la constitution d'équipes de production (voire d'entreprises) que dans les échanges de proximité (pour lesquels on a besoin aussi d'une monnaie locale), cela nécessite une certaine visibilité auprès des populations concernées. Au-delà, il devrait y avoir de grandes différences selon les endroits, entre petites municipalités de campagne et grandes villes. Les coopératives municipales seront de toute façon ce que les gens en feront.

### ***Pour conclure***

On ne peut se contenter d'un revenu universel ni même de coopératives municipales comme mesures isolées. Pour changer véritablement de système de production et la nature même du travail, on aurait besoin à la fois d'un revenu garanti, qui permet d'échapper à la subordination salariale, de coopératives municipales pour exercer son activité, donner accès au travail autonome et s'associer à d'autres, enfin de monnaies locales pour assurer plus de débouchés à la production locale sans se fermer à l'extérieur.